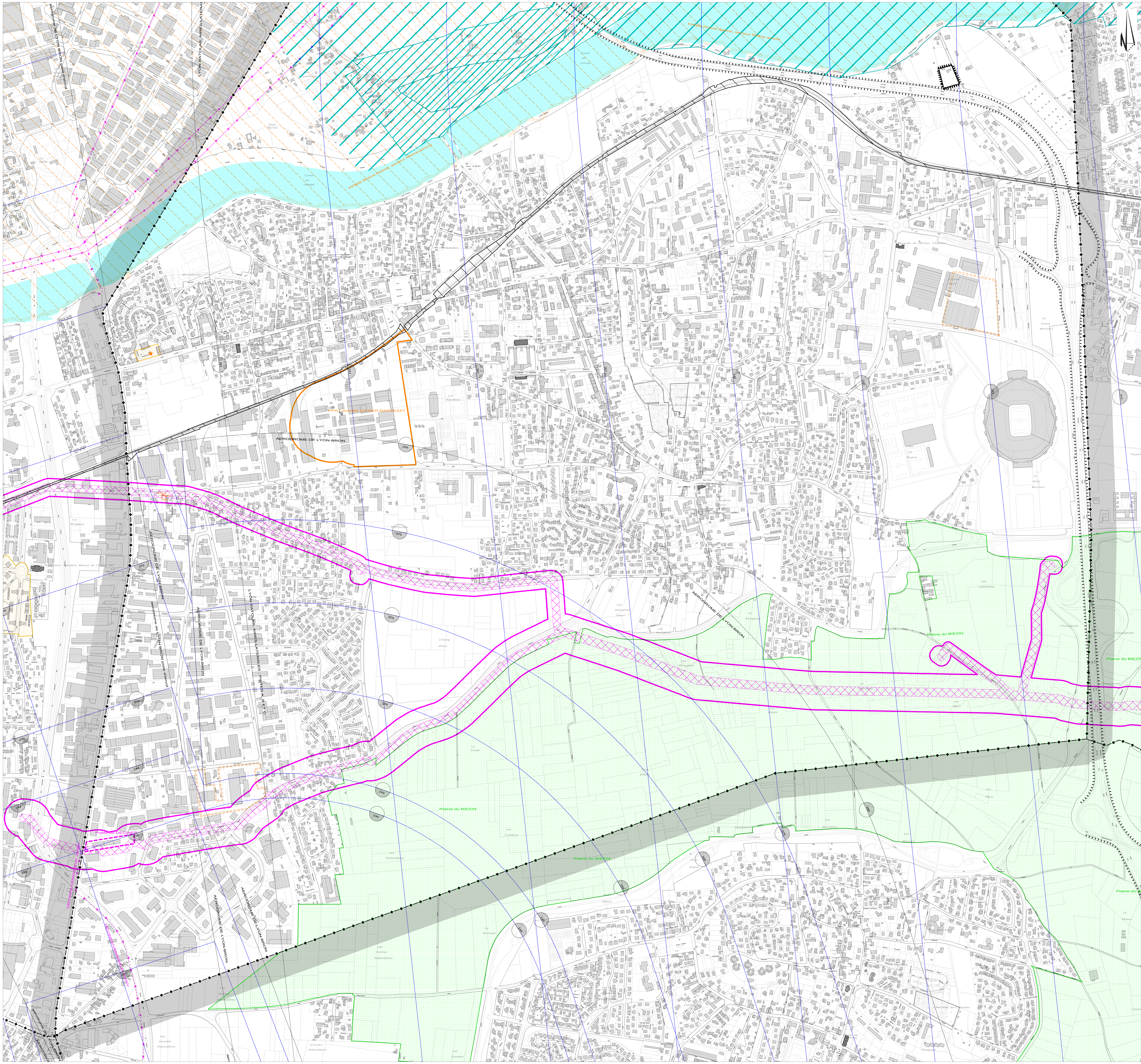

A2-Dispositif d'irrigation
A4-Conservation Eaux
A5-Canalisations Assainissement
A5-Canalisations Eau
A9-Zone Agricole Protégée
AC1-Monuments historiques classés
AC1-Monuments historiques inscrits
AC2-Sites Naturels Classés
AC2-Sites Naturels Inscrits
AC4-Patrimoine architectural et urbain
AR3-Servitude militaire Magasin à poudre 1ère et 2ème zone
AR3-Servitude militaire Magasin à poudre Polygone d'isolement
AR5-Ouvrages militaires terrestres
AS1-Protection des eaux potables Périmètre immédiat
AS1-Protection des eaux potables Périmètre rapproché
AS1-Protection des eaux potables Périmètre éloigné
EL3-Navigation Halage
EL3-Navigation Marchepied
EL7-Servitudes d'alignement
EL11-Interdiction d'accès Voie express
I1-Maitrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
I3-Protection des canalisations de transport de gaz d'hydrocarbures et de produits chimiques
I4-Lignes souterraines Electricité
I4-Lignes aériennes Electricité
I4-Poste Electricité
JS1-Installations sportives
Navigation Points kilométriques
PM1-Risques naturels PPR
PM2-Installations classées
PM2-Installations classées Zones Piézomètres
PM3-Risques technologiques
PT1-Transmissions radio-électriques électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
PT1-Transmissions radio-électriques Perturbations électromagnétiques Zone de protection
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Centre d'émission ou de réception et Zone primaire
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone secondaire
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles Zone spéciale
PT2-Transmissions radio-électriques Obstacles faisceau
PT2-Altitudes NGF
PT3-Lignes téléphone et télégraphe
T1-Voies ferrées
T5-Aéronautique Dégagement
T5-Altitudes NGF
T8-Aéronautique électromagnétiques Centre de réception et zone de garde
T8-Aéronautique électromagnétiques Zone de protection
T8-Altitudes NGF
T8-Aéronautique Obstacles Centre d'émission ou de réception et zone primaire
T8-Aéronautique Obstacle Zone secondaire
T8-Aéronautique Obstacles Zone spéciale
T8-Aéronautique Obstacles Faisceau
Commune
Arrondissement

PLAN LOCAL D'URBANISME & DE L'HABITAT

PLU-H

DECLINAISON COMMUNE

MISE A JOUR N°4
2021

DECINES-CHARPIEU-SUD

ANNEXE
C.4.1.2 - Servitudes d'utilité publique
Echelle : 1/5000

Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre de la commune

OFFI_MDL_MJ4_SV-SERVITUDES_P_OFFICIEL_DECINES_CHARPIEU_SUD 344-090150

GRANDLYON la métropole

Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise